



ASPRES-SUR-BUECH

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Réunion de diagnostic – 14 mars 2016

Atelier Urba / Atelier MPG / Ecoter



● Le diagnostic

Réunion n°1

Réunion n°2

Réunion n°3

Réunion n°4

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Contexte territorial et intercommunal

Analyse socio-démographique

Analyse du parc de logements

Contexte économique

Fonctionnement du territoire

Analyse urbaine

Analyse foncière

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Caractéristiques physiques

Risques, nuisances et servitudes

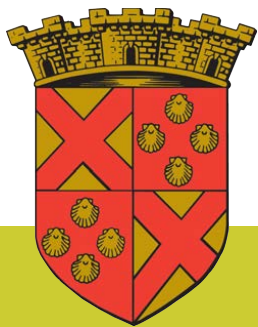
Espaces et espèces remarquables – Nature ordinaire

Fonctionnalités écologiques

Analyse paysagère

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET DEFINITION DES ENJEUX

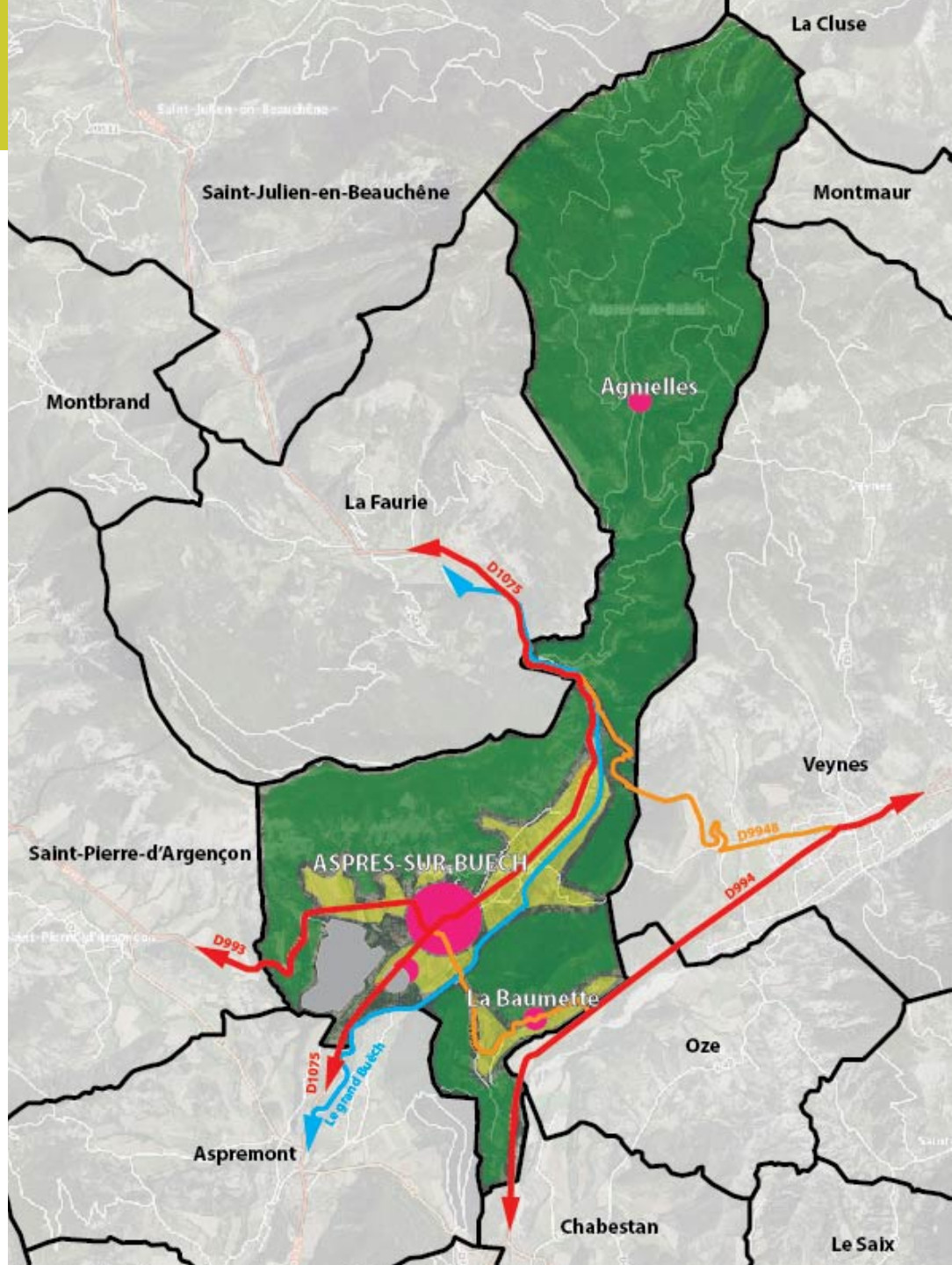
Enjeux territoriaux



CONTEXTE TERRITORIAL

● Fiche d'identité

- ➔ 4 265 hectares
- ➔ Département : **Hautes-Alpes**
- ➔ Arrondissement : **Gap**
- ➔ Canton : **Serres**
- ➔ Communauté de communes du **Haut-Buëch**
- ➔ **PLU approuvé en 2006**



Documents supra-communaux

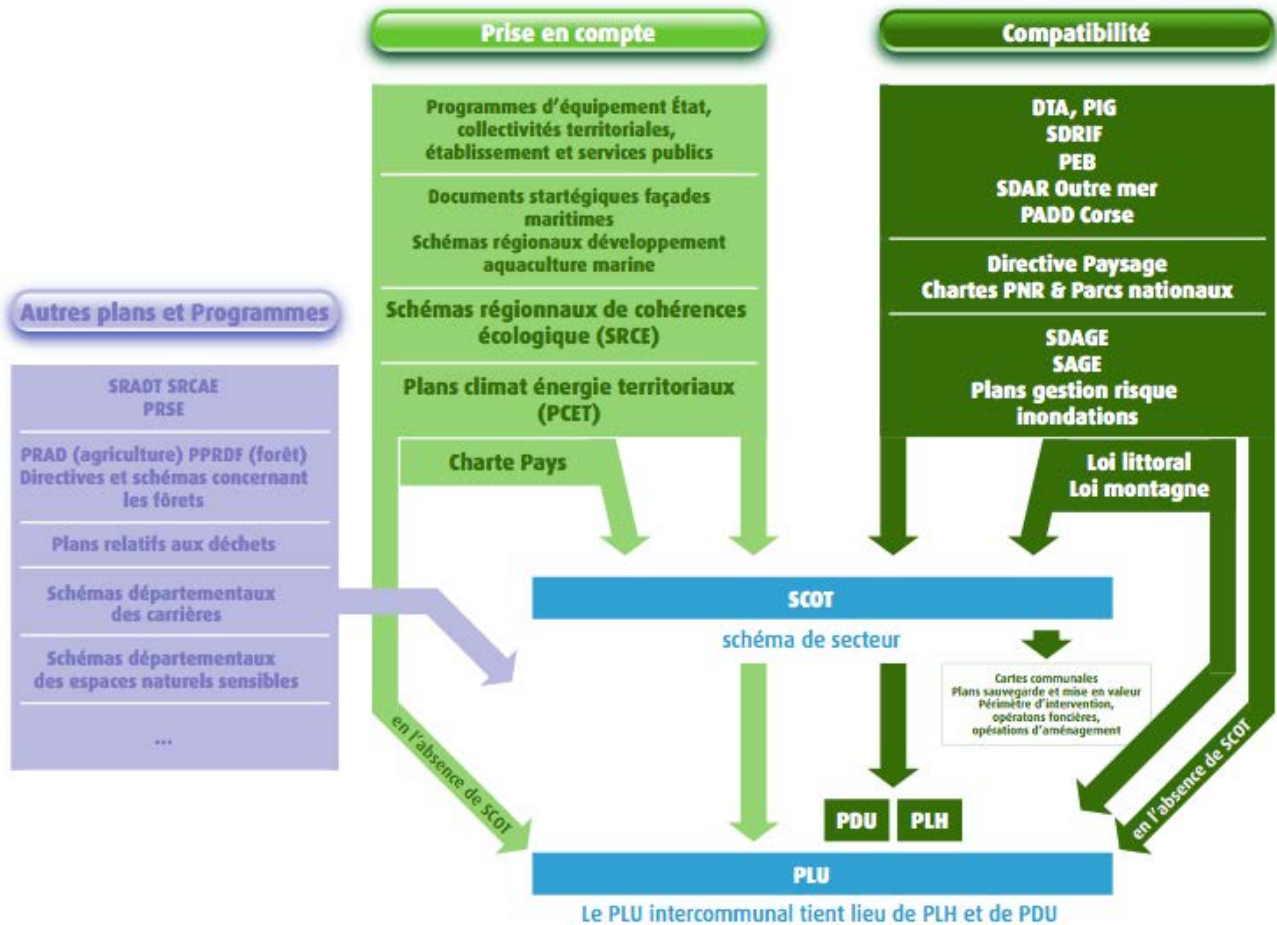
Documents avec lesquels les SCOT et PLU doivent être compatibles ou qu'ils doivent prendre en compte

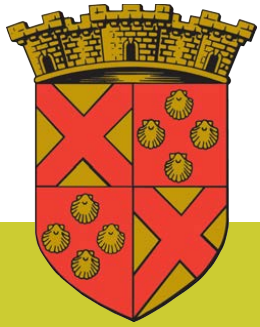
➔ **Compatible avec :**

Loi Montagne
SDAGE

➔ **Prise en compte de :**

SRCE région PACA

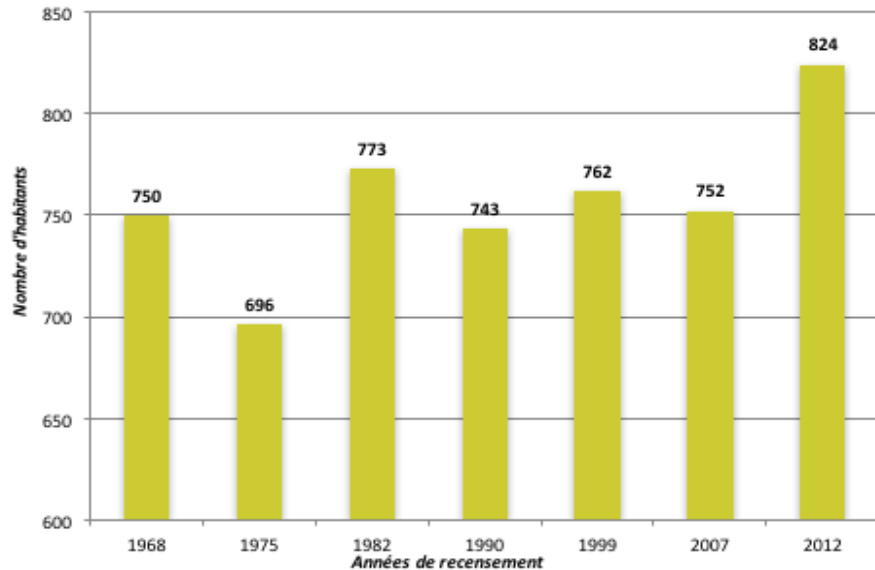




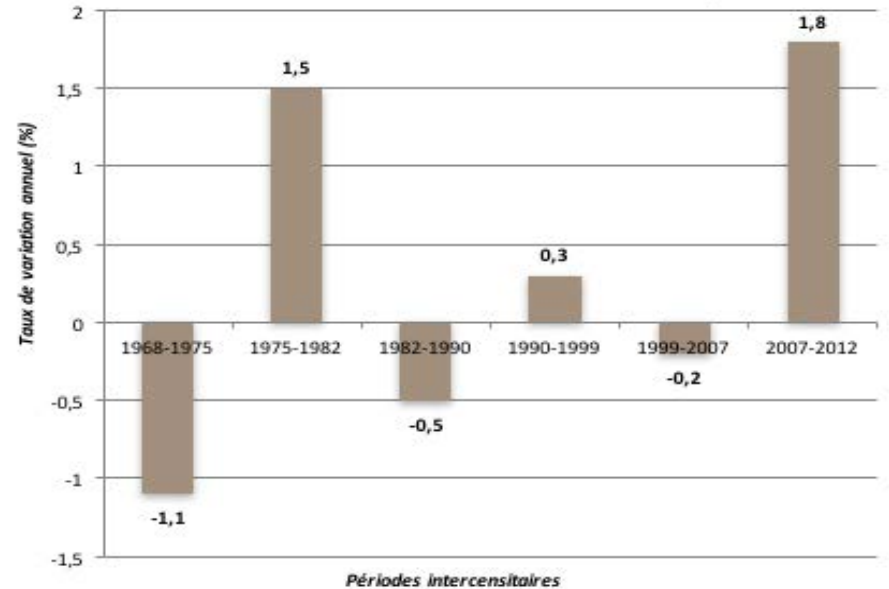
ANALYSE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Un accroissement de la population

Evolution de la population d'Aspres-sur-Buëch

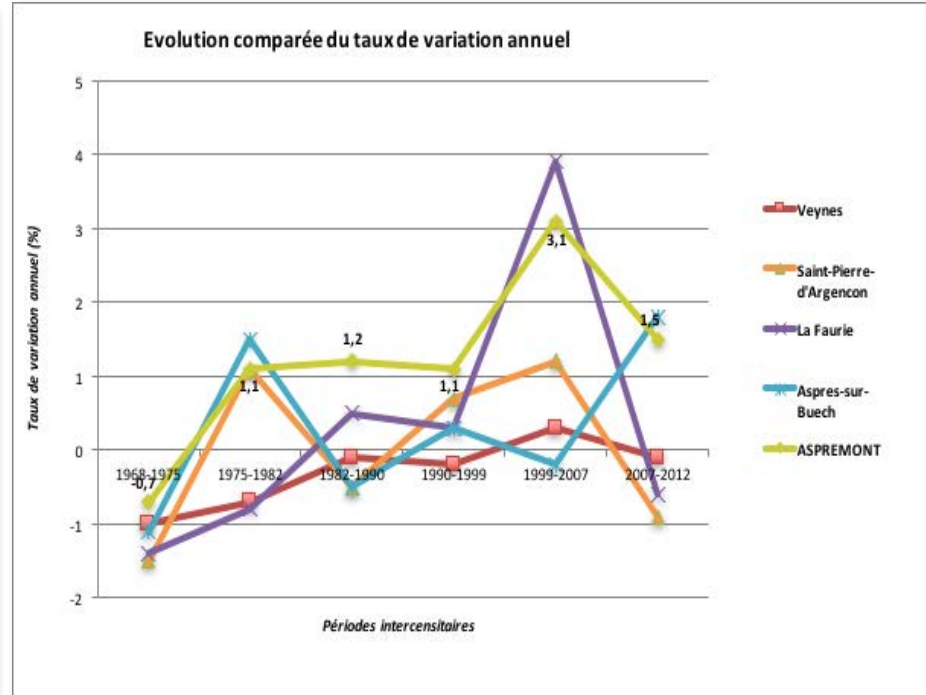
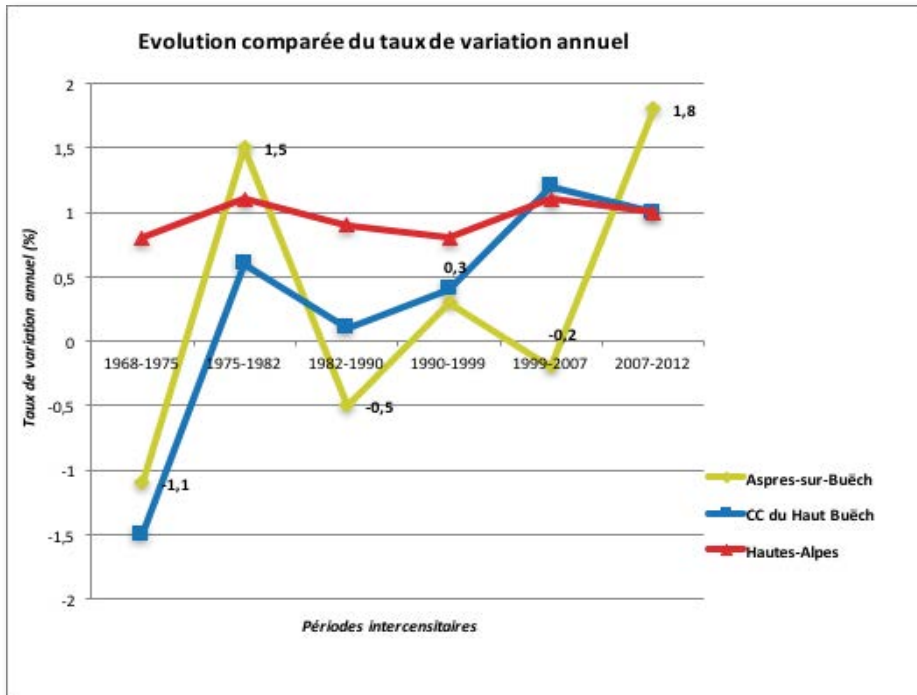


Evolution du taux de variation annuel d'Aspres-sur-Buëch



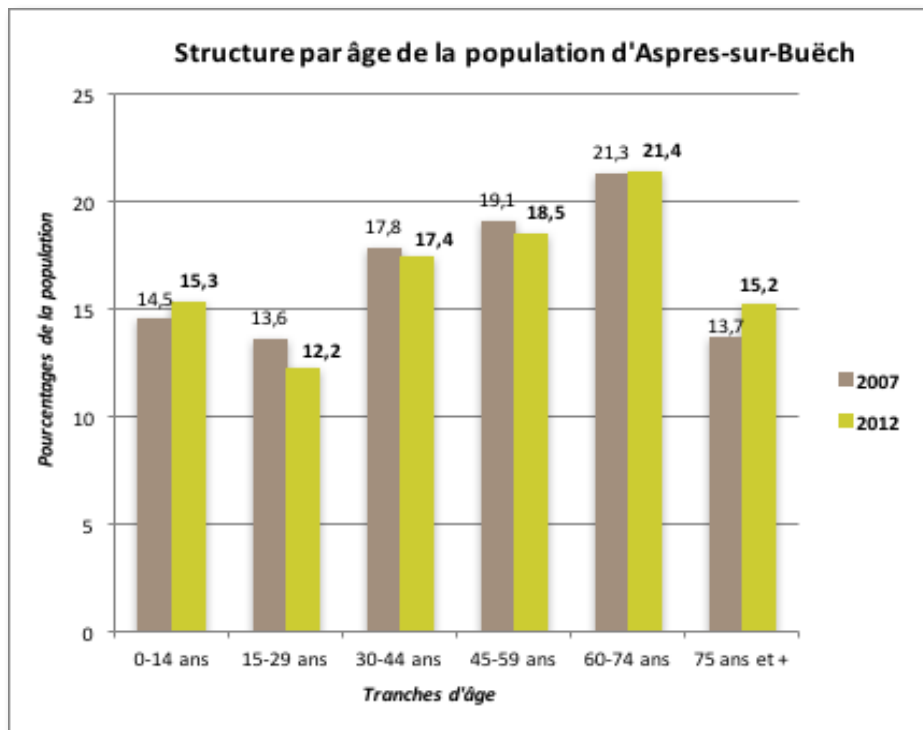
- Une population qui fluctue entre 560 et 838 habitants depuis 1800, un pic démographique en 1886 (1201 habitants)
- **Une commune faiblement touchée par l'exode rural** : Une faible décroissance observée entre 1891 et 1926 - une démographie marquée par les deux Guerres Mondiales
- **Une commune attractive par le maintien de son activité** : croissance démographique observée depuis 1926 mais non constante
- **Depuis les années 60, deux pics démographiques** : 1975-1982 et 2007-2012

● Une croissance en hausse



- ➔ L'évolution démographique d'Aspres-sur-Buëch reste dans la **moyenne** des taux de variation observés à l'échelle supra communale.
- ➔ Sur la dernière période intercensitaire, on observe **une croissance du taux de variation**, alors que celui des communes voisines ont tous une tendance à la baisse.
- ➔ Le solde naturel, malgré sa croissance positive, reste négatif
- ➔ La positivité du taux de variation est due au **solde migratoire**

● Une commune légèrement vieillissante



Comparaison de l'indice de jeunesse en 2012

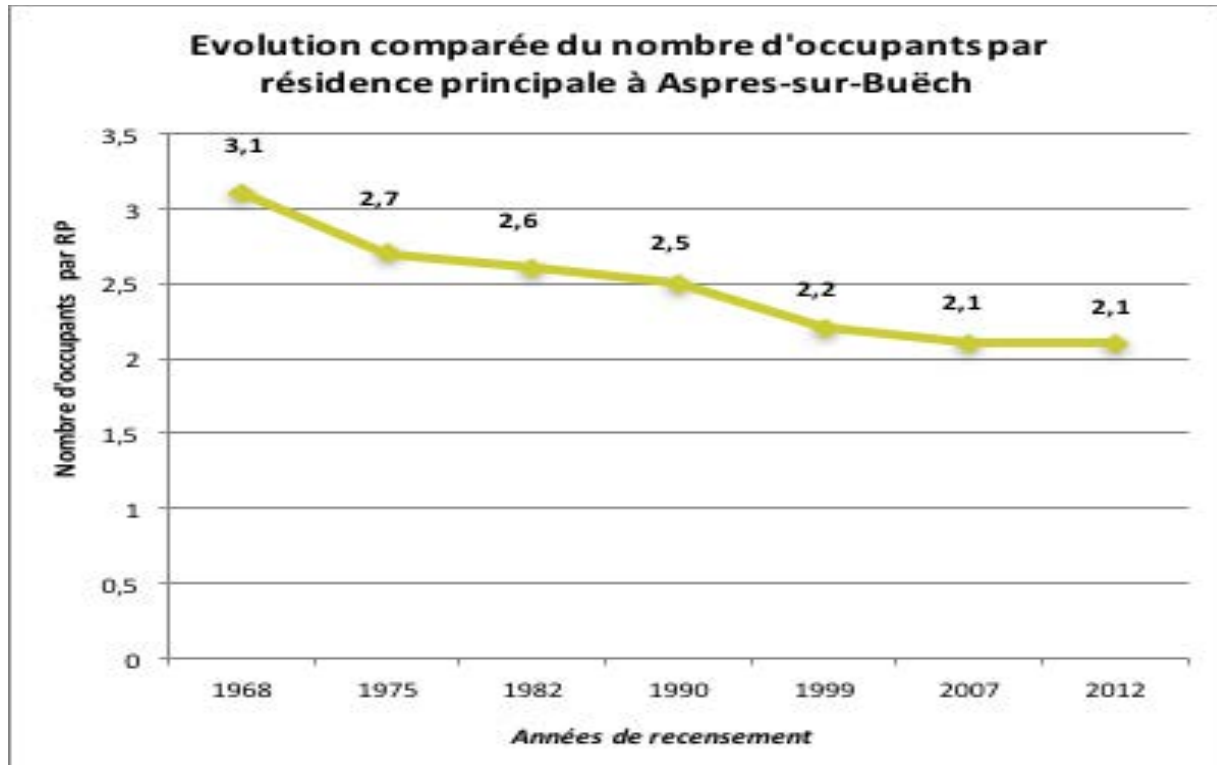
	2012
Aspres-sur-Buëch	0,56
<i>Aspremont</i>	0,63
<i>La Faurie</i>	0,72
<i>Saint-Pierre-d'Argençon</i>	0,57
<i>Veynes</i>	0,58
CC du Haut Buëch	0,54
Arrondissement de Gap	0,79
Hautes-Alpes	0,82
PACA	0,85

Indice de jeunesse
= pop -20 ans / pop +60 ans

- ➔ **Indice de jeunesse inférieur** aux moyennes observées à l'échelle du département
- ➔ **Forte proportion des 75 ans et +** par rapport au département des Hautes-Alpes
- ➔ Entre 2007 et 2012 :
 - augmentation des 60 ans et +
 - faible diminution des 30-59 ans
 - forte diminution des 15-29 ans
 - Faible augmentation des 0-14 ans

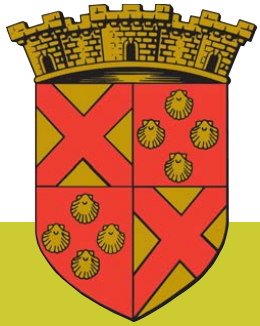
Population légèrement vieillissante

● Un desserrement des ménages



➔ Une commune familiale jusqu'en 1990

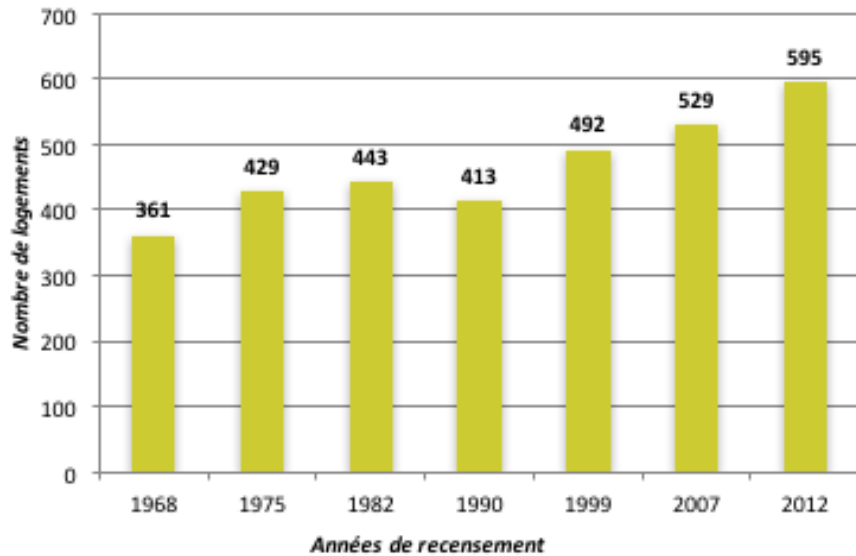
➔ Puis un desserrement de la population linéaire = baisse du nombre d'occupants par résidence principale liée aux phénomènes sociétaux actuels (*divorces, familles monoparentales, célibat, personnes âgées vivant seules...*) à mettre en lien avec le vieillissement de la population



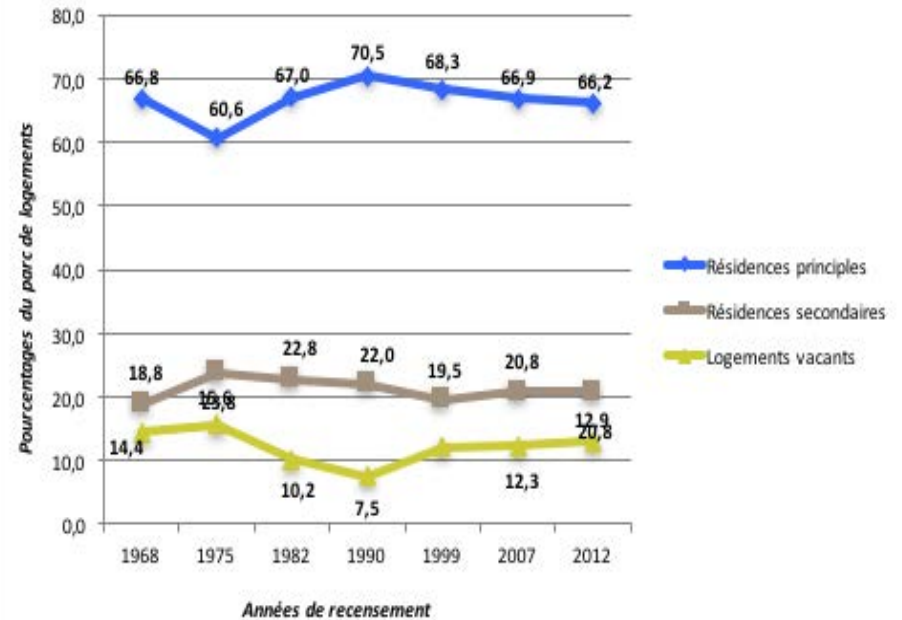
ANALYSE DU PARC DE LOGEMENTS

● Une commune résidentielle

Evolution du nombre de logements
à Aspres-sur-Buëch

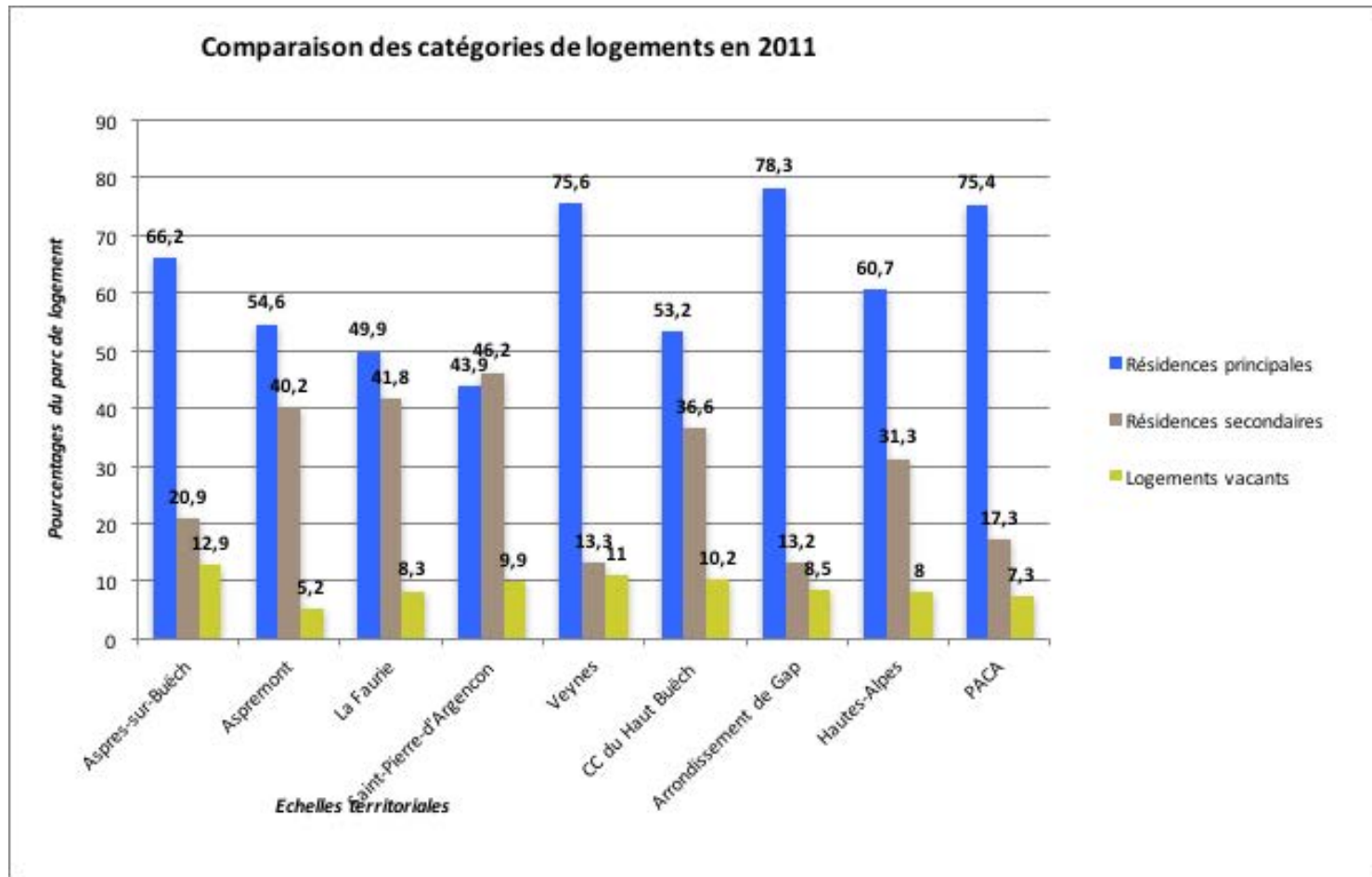


Evolution des catégories de logements à Aspres-sur-Buëch



- ➔ Évolution globalement constante du nombre de logements
- ➔ Une commune au caractère résidentiel
- ➔ Une répartition stable et constante entre les résidences principales et secondaire depuis 1990
- ➔ Un taux de logements vacants fort (13%)

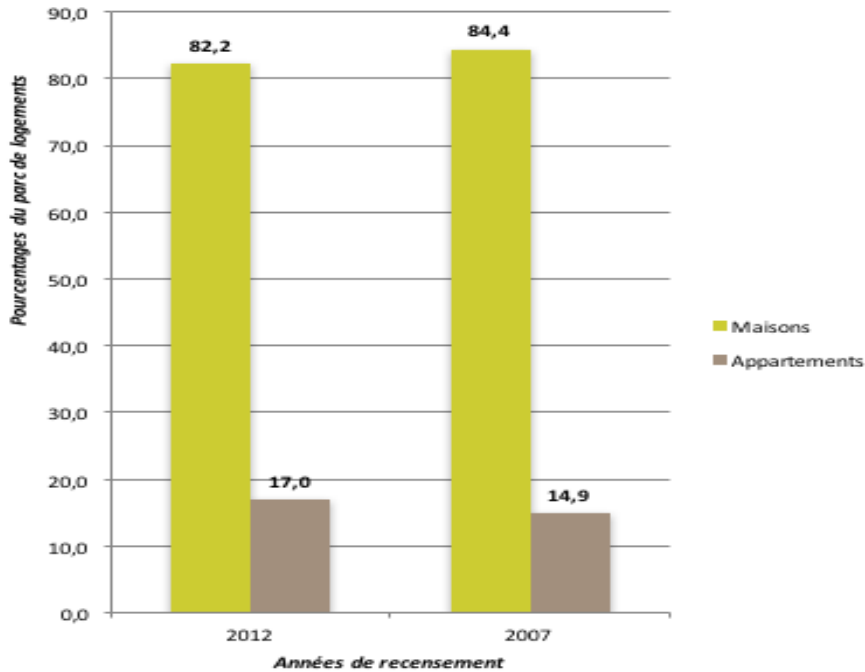
● Une commune résidentielle



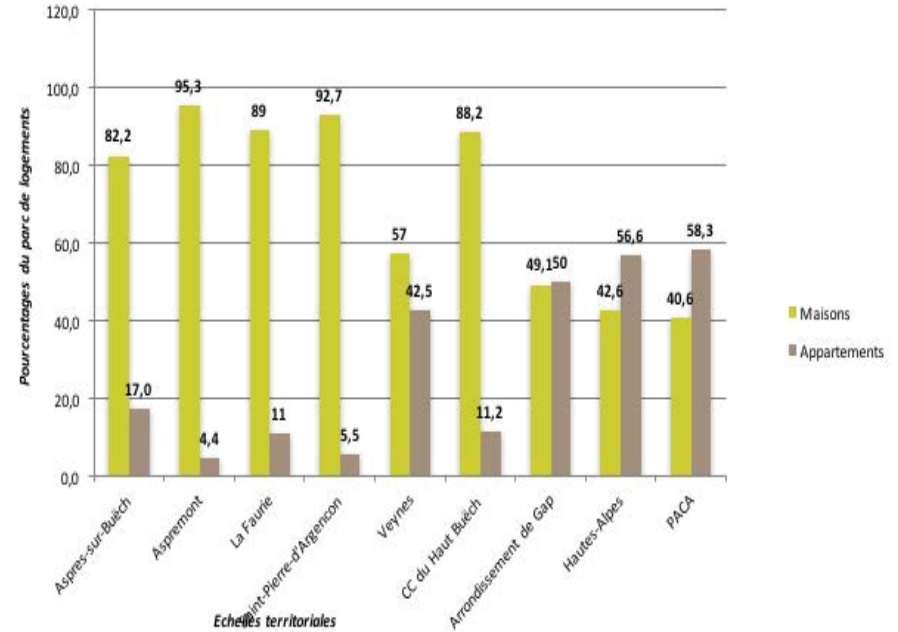
➔ Une répartition des catégories de logements en adéquation avec les communes voisines économiquement actives

Un parc de logements peu diversifié

Evolution des types de logements à Aspres-sur-Buëch



Comparaison des types de logements en 2012

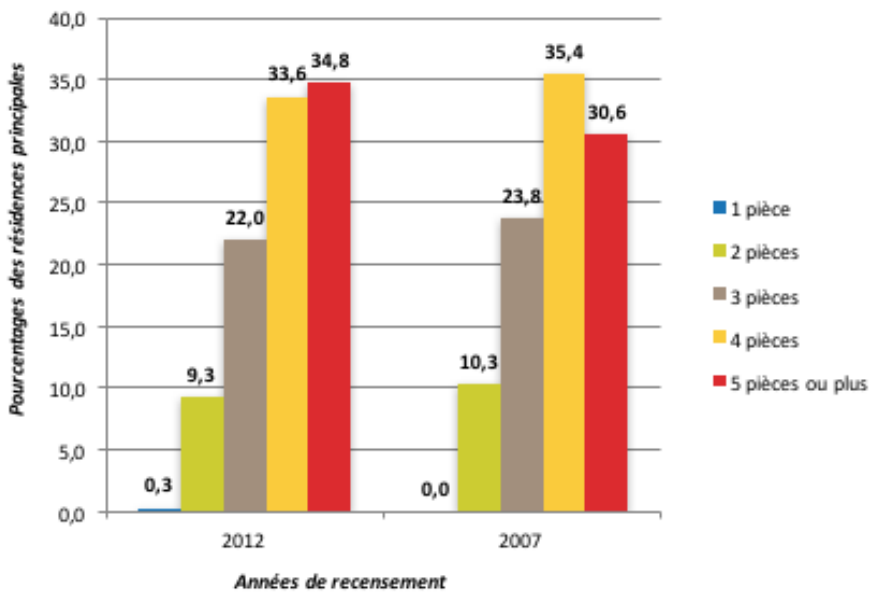


➔ Une prépondérance des **logements individuels** de type maison

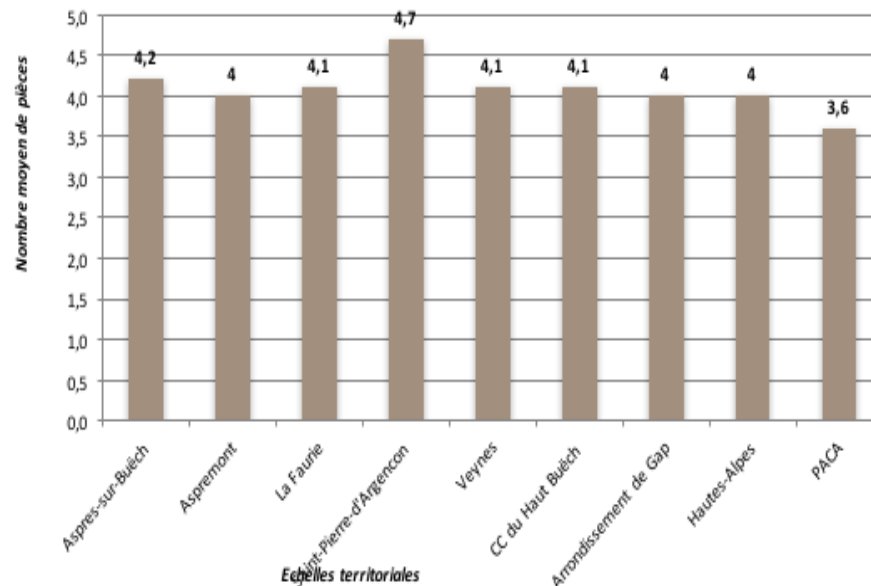
➔ Spécifique d'une **commune rurale** avec un caractère familial

● Une taille des logements raisonnable

Evolution du profil des résidences principales de Aspres-sur-Buëch selon le nombre de pièces



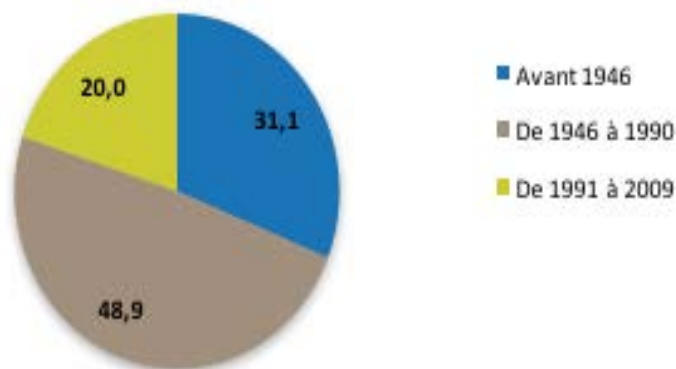
Comparaison du nombre moyen de pièces par résidences principales en 2012



➔ **Une taille moyenne des résidences principales raisonnable**, sensiblement équivalente à celle de la communauté de communes

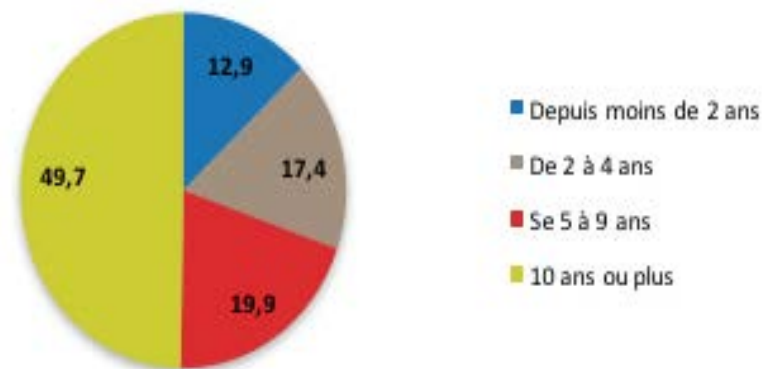
● Un fort attachement des habitants à leur commune

Résidences principales d'Aspres-sur-Buëch en 2011 selon la période d'achèvement (%)

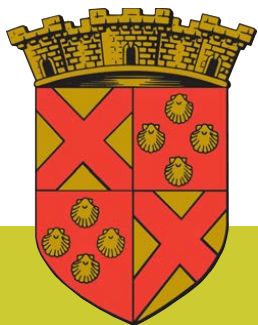


- ➔ Un tiers des résidences principales construites avant 1946
- ➔ La moitié entre 46 et 90
- ➔ 20% entre 1991 et 2009

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale à Aspres-su-Buëch en 2011 (%)

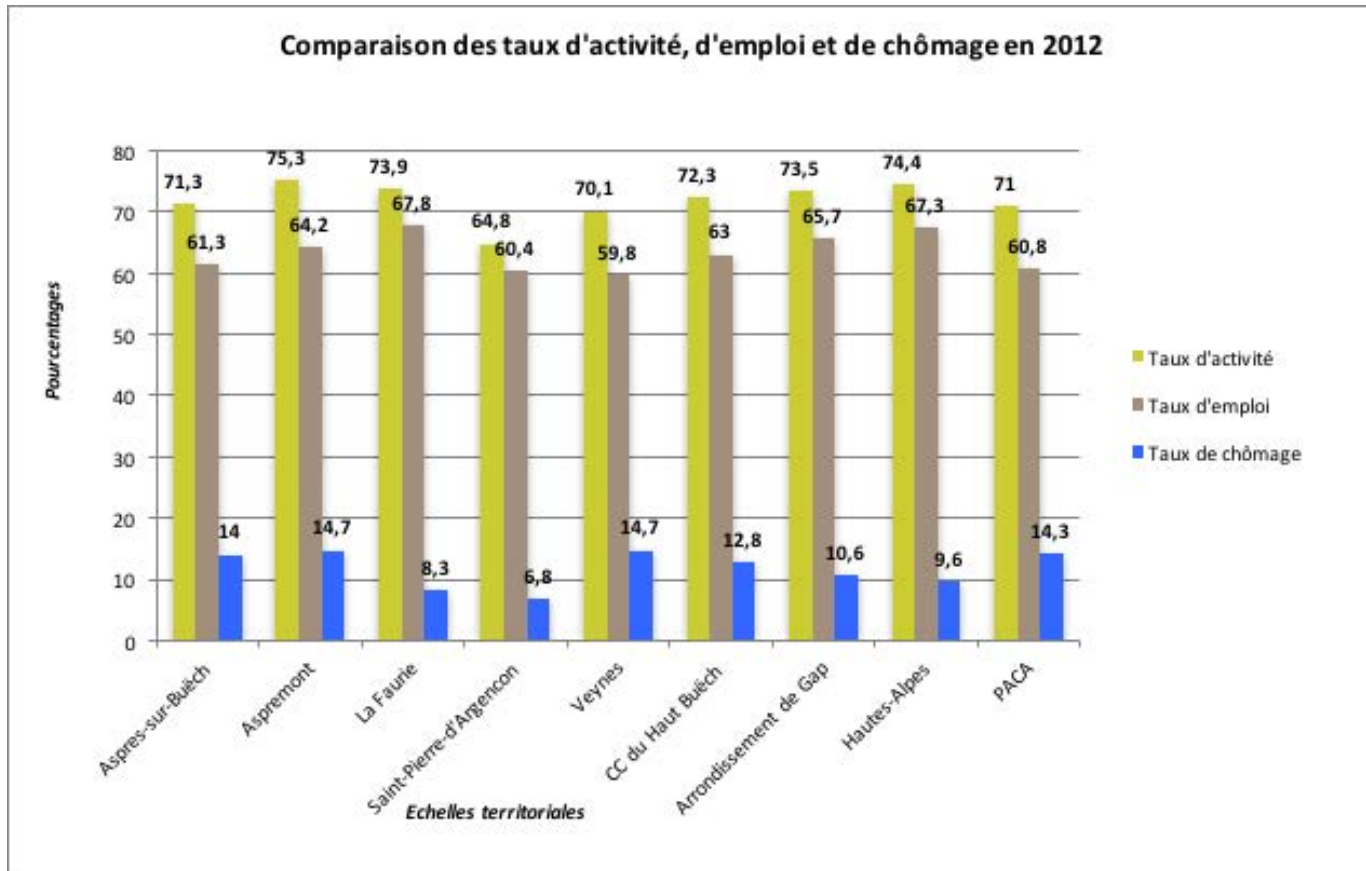


- ➔ Près de la moitié des Aspriens habite dans sa résidence principale depuis plus de 10 ans
- ➔ Atouts indéniables en termes de qualité de vie et des paysages



CONTEXTE ECONOMIQUE

● Une commune d'actifs

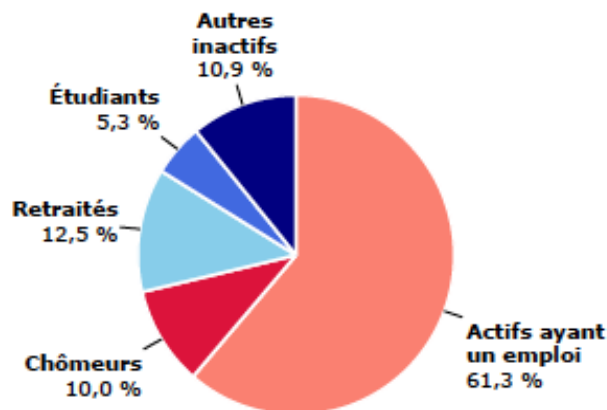


➔ A l'échelle du bassin de vie :

- Un **taux d'activité** dans la moyenne haute (*part d'actifs y compris chômeurs*)
- Un **taux d'emploi** dans la moyenne (*part d'actifs ayant un emploi*)
- Un **taux de chômage** dans la moyenne haute

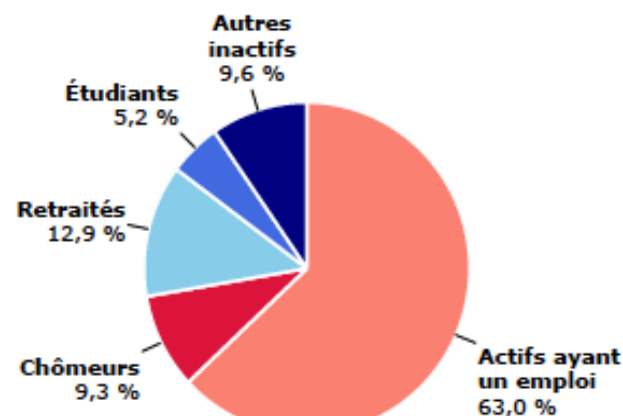
● Une commune d'actifs

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2012



Aspres-sur-Buëch

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2012



CCHB

➔ **La comparaison de la population d'Aspres-sur-Buëch de 15 à 64 ans avec les échelles territoriales supérieures fait apparaître :**

- une part importante d'actifs ayant un emploi
- une part égale de retraités
- une part un peu plus élevée de chômeurs
- une part égale d'étudiants

● Un forte indicateur d'emploi à l'échelle du bassin de vie

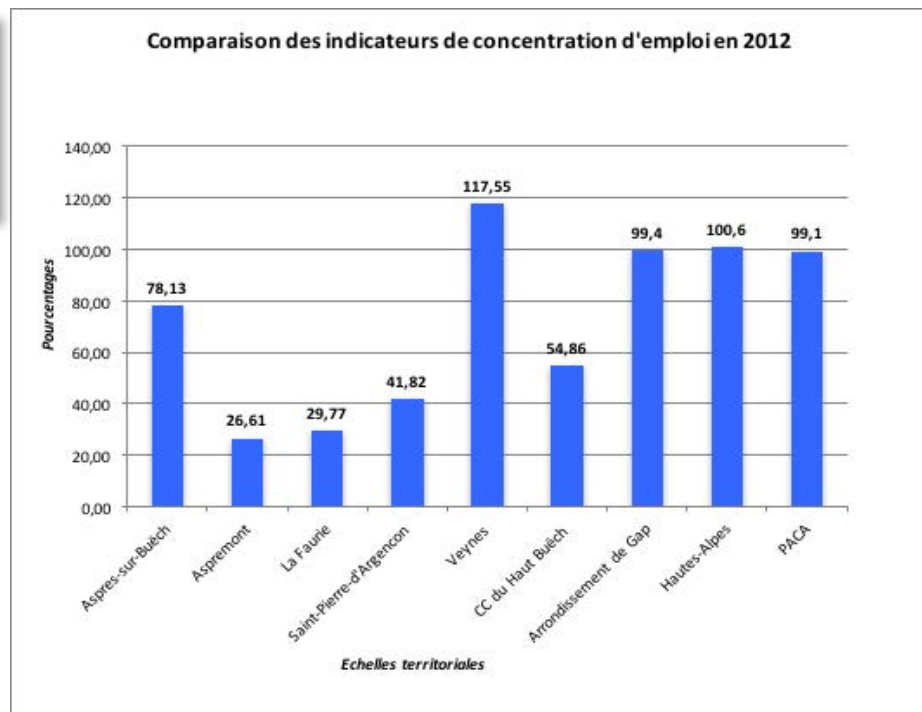
	2012	2007
Nombre d'emplois	225	206
Actifs ayant un emploi	288	246
Indicateur de concentration d'emploi	78,13	83,74

Indicateur de concentration d'emploi = nombre d'emplois à Aspres-sur-Buëch / actifs Aspriens ayant un emploi x 100

➔ **225 emplois en 2012**
en hausse par rapport à 2007

➔ **Un fort indicateur d'emploi**
3 emplois pour 4 actifs ayant un emploi
remarquablement haut à l'échelle de la communauté de commune

➔ **Un indicateur d'emploi en cohérence** la présence de nombreux commerces et services sur la commune en centre ville, au niveau de la zone d'activité et de la zone du Chevalet



● Une forte migration pendulaire

Les Aspriens ayant un emplois travaillent (%) :		
	2012	2007
à Aspres-sur-Buëch	39,5	43,4
dans une autre commune des Hautes-Alpes	56,4	52,1
dans un autre département de PACA	2,8	2,7
dans une autre région ou à l'étranger	1,4	1,9

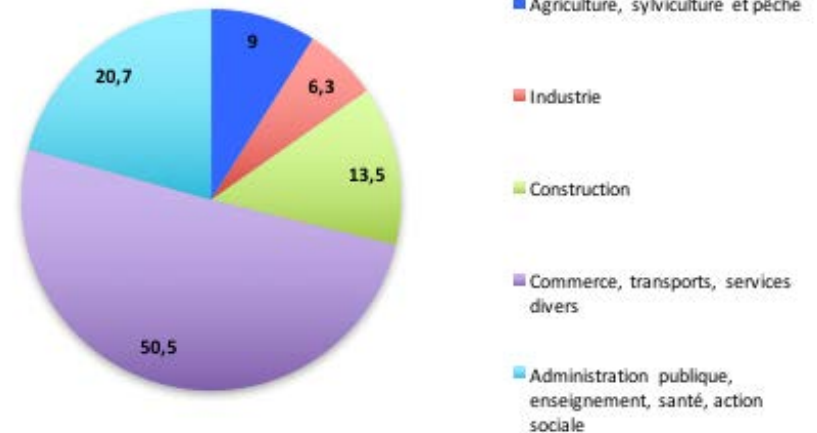
- ➔ En 2012, sur 225 emplois établis sur la commune, 114 sont occupés par des Aspriens.
- ➔ Migrations pendulaires dues aux 111 emplois occupés par des résidents d'autres communes et aux 174 Aspriens travaillant à l'extérieur.

● Une économie tournée vers les services et l'administration

Etablissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2013

	Nombre	%
Ensemble	111	100
Agriculture, sylviculture et pêche	10	9
Industrie	7	6,3
Construction	15	13,5
Commerce, transports, services divers	56	50,5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	23	20,7

Etablissements actifs par secteur d'activité au 31/12/2013



- ➔ **1. Commerces, transports, services** : 50% - hôtels / restaurants, travailleurs indépendants...
- ➔ **2. Administrations publiques** : 20% des établissements
- ➔ **3. Construction** : 13%
- ➔ Sur 111 structures, 82 ne comptent pas d'employé et une structure emploie entre 20 et 49 employés (centre de formation)

● Une offre forte en commerces et services

➔ **Un centre ville qui concentre de nombreux commerces et services**

Gare, office de tourisme, bureau de Poste ...

Commerces, boulangerie, boucherie ...

Médecins, infirmières, pharmacie ...

➔ **Une zone artisanale** ne présentant plus de lots disponibles

● Une offre touristique importante

➔ **Tourisme lié à la nature et à la qualité des sites naturels de la commune et de la région**

Aérodrome / site de vol libre

Randonnée / VTT

Escalades

Via ferrata

Chasse / pêche

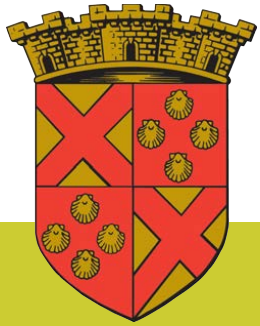
➔ **Logements touristiques sur la commune**

Auberges : 20 lits

Chambres d'hôtes : 47 lits

Gîtes : 41 lits

Campings : 170 emplacements et 10 bungalows



PLANNING DU DIAGNOSTIC

● Planning de la phase diagnostic

FEVRIER

- 25/02/2016 : réunion de travail n°1 – Lancement

MARS

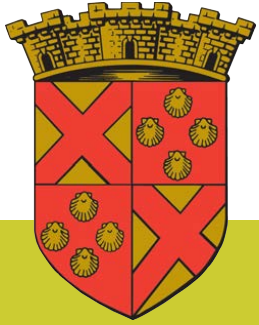
- 14/03/2016 : réunion de travail n°2 – diagnostic (urbaniste)

AVRIL

- Semaine 15 ou 16 : Réunion de travail n°3 – diagnostic (urbaniste)

MAI

- Semaine 19 (09/05/2016) : réunions de travail n° 4 – diagnostic (paysagiste)
- Semaine 19 (09/05/2016) : réunion de travail n°5 – diagnostic (urbaniste)



CONCERTATION

● Une démarche partagée par les citoyens

- **3 réunions publiques :**
 - 1 réunion présentation du PLU
 - 1 réunion diagnostic / PADD
 - 1 réunion traduction réglementaire du PADD
- **6 panneaux de concertation**
 - 1 procédure
 - 2 diagnostic
 - 1 PADD
 - 2 zonage / règlement
- **Analyse des demandes formulées dans le registre**
- **Remise de documents intermédiaires**
- **Rédaction du bilan de la concertation**



● Une démarche partagée par les citoyens

Proposition de prestations complémentaires en option :

➡ Un site internet dédié à la concertation PLU

- « Qu'est-ce qu'un PLU ? »,
- Calendrier de la procédure,
- Modalités de concertation,
- Documents à télécharger,
- « Exprimez-vous ».

➡ Supports de communication pédagogiques et numériques

Fourniture d'un écran plan

Système de présentation autonome



PLU de la commune de Volx

Accueil Plan Local d'Urbanisme Concertation Calendrier Téléchargements Exprimez-vous !

Le Plan Local d'Urbanisme de Volx

La municipalité doit transformer son vieux Plan d'Occupation des Sols (POS) datant de 1996 en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Même si le POS de 1996 fonctionne bien et reflète la philosophie du conseil municipal qui consiste à ne pas grossir trop vite, à conserver des capacités d'accueil au centre du village et à préserver les zones naturelles et la plaine agricole, un élément nouveau, la loi ALUR, oblige à accélérer le tempo. En effet, la loi dispose que les communes qui n'auront pas adopté un PLU avant le 24 mars 2017 perdront la main sur le droit des sols qui reviendra alors au Préfet. Autrement dit, c'est l'Etat qui déciderait dans ce cas d'accorder ou non les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme. La municipalité ne serait alors plus maîtresse de son destin. C'est pourquoi, nous nous sommes attachés les services d'un **bureau d'études spécialisé en urbanisme : Atelier URBA**, pour nous accompagner tout au long de la procédure d'élaboration du PLU qui s'étalera sur 2 ans.

Le travail technique d'écriture du nouveau règlement d'urbanisme sera surtout l'occasion, c'est notre volonté, d'**associer les volxiens à notre réflexion sur le vivre ensemble à Volx et le devenir de notre village**. Au-delà des réunions publiques consacrées au sujet que nous organiserons, le conseil municipal a décidé d'instituer une **commission extra-municipale** présidée par monsieur Michel Dumas qui suivra les travaux pas à pas et qui sera force de propositions.

Prochains rendez-vous de la concertation :

- Atelier en commission extra-communale : « L'habitat et le foncier à Volx : les quartiers et les formes urbaines » : le 17 septembre à 18h
- Questionnaire dans le cadre de la concertation citoyenne : disponible dans la rubrique TELECHARGEMENTS du présent site internet et à remettre en mairie ou par voie électronique avant le 1er octobre 2015

Tous droits réservés, interdiction de reproduction sur l'intégralité du site.
Site réalisé et maintenu par Atelier URBA.